

GROSSUMUTTERLOCH

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Grossmutterloch
En bref	Dans les Gastlosen, découvrir le spectacle du Grossmutterloch, lorsque les rayons du soleil passent à travers une fissure créée dans la roche.
Descriptif de l'activité	<p>En hiver, les Gastlosen sont la scène d'un spectacle surprenant. Le Grossmutterloch, littéralement <i>trou de la grand-mère</i>, laisse passer les rayons du soleil à travers une fissure créée dans la roche, à l'image d'une boule de feu.</p> <p>Selon la légende, cette cavité qui traverse les Gastlosen est l'œuvre du diable. Fâché contre sa grand-mère, il la propulse au travers de la paroi montagnaise.</p> <p>Avec Véronique Borcard-Pury, accompagnatrice en montagne, partir sur la piste de l'astre solaire. Pour être témoin de ce phénomène naturel, de nombreux paramètres entrent en compte. La chance devra donc être au rendez-vous, et rien n'est garanti, si ce n'est une magnifique randonnée !</p> <p>Un pique-nique composé de produits labellisés <i>Produits des parcs suisses</i> peut être commandé.</p>
Dates	Samedi 8 février 2025
Horaire	9h00 – 13h30
Lieux du rendez-vous	Départ du télésiège du Gastlosen Express Abländschenstrasse 1656 Jaun
Lieux de l'activité	Région des Gastlosen, chalet du Chli Sattel
Programme indicatif	<p>Rendez-vous à 9h00 au départ du télésiège du <i>Gastlosen Express</i></p> <p>Montée en télésiège (non compris dans le prix de la randonnée)</p> <p>Petite randonnée en raquettes à neige</p> <p>Observation du lever du soleil</p> <p>Pique-nique</p> <p>Retour au point de départ aux alentours de 13h30 (selon les conditions de neige, le retour peut se faire en télésiège également)</p>
Matériel à prendre avec soi	<p>Équipement de randonnée adapté aux conditions hivernales</p> <p>Raquettes à neige et bâtons en cas d'enneigement (possibilité de location à 12.-, à préciser lors de l'inscription)</p> <p>Pique-nique (le Parc propose des pique-niques livrés sur place, voir ci-dessous)</p> <p>Une boisson personnelle</p> <p>Éventuellement une paire de jumelles</p>
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants, catégories et âges	Adultes, dès 16 ans Enfants, dès 10 ans

Nombres (min. – max.)	Minimum 7 adultes, maximum 14 personnes
Niveau	Randonnée d'environ 5 km. Itinéraire facile/moyen, 235 m de dénivelé montée et descente.
Option	Un pique-nique composé de produits labellisés <i>Produits des parcs suisses</i> peut être commandé.

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics Lieu de rendez-vous : départ du télésiège du *Gastlosen Express*, arrêt de bus TPF *Jaun, Kappelboden* à 2 minutes à pied. Accès en voiture, covoiturage possible depuis Bulle.

Horaires des transports publics

Aller
Bulle – Jaun 07h47 – 08h27

Retour
Jaun – Bulle 13h32 – 14h13

Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch

Covoiturage Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription
Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888

TARIFS

Tarif de base adulte Dès 16 ans 50.- (télésiège non compris)

Tarif de base enfant De 10 à 15 ans 15.- (télésiège non compris)

Pique-nique Un pique-nique composé de produits labellisés *Produits des parcs suisses* peut être commandé et dégusté lors d'une activité Parc ou pour toute autre occasion.

- La variante **avec viande** au prix de 16.- :
80g de Gruyère AOP* ou L'Étivaz AOP*, 80g d'un deuxième fromage*, 100g de charcuterie*, un ballon de pain et un fruit.
- La variante **végétarienne** au prix de 13.- :
80g de Gruyère AOP* ou L'Étivaz AOP*, 80g d'un deuxième fromage*, un autre produit laitier *, un ballon de pain et un fruit.

**produits labellisés Parc*

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888
Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Paiement	Le paiement se fait sur facture avant la participation à l'activité. Aucun paiement n'est accepté sur place. La réservation est considérée comme définitive à la réception du paiement par le Parc.
Annulation	<p>En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.</p> <p>En cas d'annulation de l'activité, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.</p> <p>En cas d'annulation par un participant (par écrit ou par téléphone) sans motif de force majeure dans la dernière semaine, rien ne sera remboursé.</p>
Assurances	Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.